

## **Contexte**

Le contexte actuel, ici et ailleurs, est en ce début d'année particulièrement difficile.

En Europe, les troupes russes intensifient les bombardements sur la population civile continuant ainsi leurs crimes de guerre. Le SNES-FSU doit continuer de participer aux actions de soutien au peuple ukrainien.

En Iran, les Gardiens de la Révolution exhortent l'Union européenne à ne pas commettre "l'erreur" de les ajouter à la liste des organisations terroristes. Or, les condamnations à mort de manifestant·es, ainsi que la répression sanglante qui s'abat sur le peuple iranien appellent à une réponse internationale. Notre dénonciation de la répression doit aussi se faire sur ce qui se passe au Pérou, même si ce sont pour des raisons différentes.

L'année 2023 va être marquée par des questions économiques et sociales fortes. En France, l'économie principalement centrée sur les services et qui, jusqu'à maintenant, a un peu mieux résisté aux perturbations mondiales, malgré une certaine stagnation, est confrontée à la baisse du niveau de vie, à la poursuite de l'inflation et à la hausse des taux, qui entraîneront probablement une récession. Le coût de l'énergie est l'élément qui marque le plus l'opinion mais il ne doit pas occulter tous les autres. Ainsi, la pétition au Sénat pour la taxation des superprofits, initiée par Attac, rappelle qu'une autre répartition des richesses est possible. Cette seule taxe pourrait rapporter jusqu'à 20 milliards d'euros. La [pétition](#) doit donc être relayée.

## **Retraites**

C'est dans ce contexte difficile pour les salarié·es que le gouvernement met en place une réforme des retraites.

Bien que cette réforme soit très impopulaire, le travail d'argumentation auprès des collègues est encore nécessaire sur les trois points avancés par la macronie (les déficits qui rendraient inévitables la réforme, travailler plus longtemps en raison de l'augmentation de l'espérance de vie, ainsi que pour ne pas augmenter les cotisations et pouvoir financer les services publics). Il faut aussi déjouer la communication gouvernementale qui brandit de fausses mesures de compensation (pénibilité, carrières longues...) pour mieux faire passer la pilule. Le courriel envoyé par S. Guerini aux fonctionnaires est un exemple de la "propagande" ministérielle que nous devons dénoncer.

Le soutien des LR et du MEDEF au projet de retraites montre que le gouvernement mène clairement une politique de droite libérale, loin de toute justice fiscale et sociale.

Cette réforme est à mettre en lien avec celle de l'assurance chômage (réduction d'un quart de la durée d'indemnisation avec une pénalisation particulière des "sénior·s"). Dans les deux cas, c'est une atteinte à l'Etat social que l'on doit combattre.

Dans ce contexte, les syndicats sont en première ligne et doivent mener la lutte, mais ils auront besoin de soutien dans l'hémicycle et de contact avec les organisations politiques de gauche, alors que la NUPES doit faire face à des dissensions internes.

Le succès du 19 janvier, par ses pourcentages de grévistes et ses manifestations importantes dans toutes les villes, petites ou grandes, a ouvert la bataille sur un rapport de force de haut niveau. Il a conduit l'intersyndicale nationale à appeler à une nouvelle journée de mobilisation le 31. Si cette date a pu paraître éloignée de la première, il faut noter que des perspectives rapides n'étaient visibles dans aucun secteur. Mais

pour inscrire la lutte dans la durée et lui conserver son caractère massif sur des temps forts, il est nécessaire d'anticiper des formes de mobilisation variées, organisées à un rythme soutenu : alternance entre temps forts de grèves et manifestations décentralisées le week-end, meetings/initiatives unitaires, grèves (reconductibles) tournantes par secteurs... Cependant, il faut prendre en compte la situation économique des salarié·es, des chômeurs/euses et des précaires et le fait que les vacances scolaires débutent. Calendrier, rythme et puissance des mobilisations doivent être au cœur de notre réflexion sur la stratégie syndicale qui doit se faire dans deux cadres : l'interpro et l'intersyndicale éducation.

Pour que le 31 ne soit pas seulement une ré-édition de la journée du 19, avec l'attente de la date suivante, donnée le soir par l'intersyndicale, il faut que cette dernière propose un plan d'action à moyen terme avec une dynamique d'accélération. En attendant, l'appel des cheminots et de la pétrochimie à 48h de grève les 7 et 8 février ouvre des perspectives. Par endroit, la reconduction peut se poser.

Le SNES, avec la FSU, peut et doit jouer sa partition unitaire en travaillant à cela, avec pour perspective une force mobilisatrice capable de faire renoncer un pouvoir qui aurait plus à perdre à travers l'impact économique du mouvement que de s'acharner à passer sa réforme. C'est pourquoi, au sein de l'intersyndicale éducation, le SNES doit, avec la FSU, proposer une seconde journée de grève consécutive au prochain temps fort interpro (le lendemain ou la veille), dans le cadre le plus large possible.

Le lien entre retraites et salaires dans la perspective d'un meilleur partage des richesses et pour plus d'égalité est à travailler. Dans cette optique, la préparation d'un 8 mars centré sur l'égalité professionnelle et les retraites des femmes est fondamentale.

Si les mobilisations s'appuient sur ce qui fait consensus entre organisations syndicales, le refus de tout report de l'âge légal de fin d'activité, il faut aussi travailler au modèle alternatif. Aussi, ces mobilisations doivent être l'occasion de poursuivre le travail de construction d'un outil syndical commun avec la CGT et Solidaires. D'ailleurs, les dernières élections professionnelles montrent que la division syndicale doit aussi être pensée comme un problème à régler dans un avenir proche. Avec les autres organisations syndicales, ce sont des accords tactiques qu'il faut essayer de développer pour peser plus car la récente lutte à la SNCF doit nous mettre en garde sur un point qui est apparu saillant lors de ce conflit : l'éclatement de l'entreprise et la faible représentativité syndicale engendrent l'atomisation des revendications collectives, à tel point qu'une partie du mouvement s'est dit asyndical.

Les mobilisations en Angleterre, comme il y a quelques années dans la culture en France, montrent aussi qu'il est possible d'articuler luttes catégorielles et luttes interprofessionnelles. Cette articulation doit désormais irriguer systématiquement notre réflexion pour ne pas revivre l'épisode 17/19 janvier que nous avons connu.

## **Climat**

Après la coupe du monde de football au Qatar, puis les maigres dispositions prises à la COP 27 (Egypte) et à la COP 15 (Montréal), la première centrale électrique flottante de France qui vient d'être installée en Nouvelle-Calédonie montre que l'écologie n'est toujours pas une réelle priorité, ni pour la France ni pour les autres pays riches. Mis en sommeil à cause du COVID, l'activisme écologique est entré dans une nouvelle phase (routes bloquées, œuvres d'art aspergées dans les musées, manifestations contre des bassines agricoles...) et affiche une nouvelle orientation : de la sensibilisation ou l'alerte, les militant·e·s tentent de "forcer" le changement. Les organisations syndicales doivent prendre toute leur place dans ces nouvelles

formes de résistance dont les slogans sont souvent des mots simples qui tentent de parler au plus grand nombre pour une bifurcation écologique et sociale.

## **Éducation**

Dans l'éducation, les récents rapports sur le privé et la mixité sociale, ainsi que la publication des IPS, doivent nous aider à convaincre d'en finir et, à défaut, de réduire l'enseignement privé : financement des maternelles à la sauce Blanquer, manque de mixité scolaire et sociale au collège, boîtes à bac au lycée, enseignement supérieur laissé à la libre concurrence (cf. Galileo Global Education, Omnes, Eureka pilotés par des fonds d'investissement). Pendant ce temps, dans le public majoritairement, les lycées professionnels sont menacés par un développement exacerbé de l'apprentissage à partir d'une illusion sociologique : si l'insertion à court terme des apprenti·es est meilleure que celle des élèves de lycée professionnel, c'est parce que ce ne sont pas les mêmes jeunes, les apprenti·es ayant été sélectionné·es dès l'entrée dans le dispositif. Faudrait-il donc plutôt réformer les CFA ?

Le désintérêt pour le métier enseignant tient à trois éléments principaux :

- les salaires : le "PACTE" doit être remplacé par une augmentation des rémunérations pour toutes et tous ;
- les conditions de travail ;
- le mouvement "sclérosé" ou "moins fluide".

Dans notre communication, nous devons systématiquement mettre en avant ces trois points pour "parler" à un maximum de collègues et pour dénoncer la "prolétarianisation du métier" (P. Meirieu, septembre 2022). Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 481 emplois de professeur·es sont supprimés dans le second degré à la rentrée 2023. Aucune rupture avec les politiques menées depuis 2017 !

Par ailleurs, même si elles n'arriveront peut-être pas, les fermetures d'école au prétexte de crise énergétique nous montrent que la brèche ouverte par le Covid ne s'est jamais refermée et que l'éducation n'est définitivement pas une priorité. A répétition, tout cela ne peut que concourir à la mise en place d'une école à distance dont on ne veut pas. La volonté ministérielle, affirmée en novembre dernier, de limiter le recours aux GAFAM, doit maintenant être suivie d'actes.

Parallèlement à cela, il faut poursuivre notre bataille contre "l'école du futur" (Macron), pâle copie de "l'école de de demain" (Blanquer) dont les objectifs libéraux ne vise qu'à faire réussir certain·es, au détriment d'autres. Et les beaux discours du ministre actuel ("le niveau d'ensemble baisse ! Nous devons progresser en fixant des objectifs ambitieux", décembre 2022) ne resteront que des vœux pieux, faute de moyens et de réformes structurelles majeures (en commençant par les objectifs et les diplômes). Ainsi, la circulaire de décembre 2022 sur l'enseignement de l'anglais pour répondre aux attentes de PISA est, de ce point de vue, une caricature de la politique éducative actuelle, assoiffée de performance et de résultats, au détriment de la progression et des apprentissages. Quant à "l'égalité des chances", slogan maintes fois répété depuis des décennies, elle doit enfin laisser place à l'égalité des droits, ce qui supposerait, notamment, de repenser l'éducation prioritaire, la carte des IPS étant venue révéler, dans la presse, certaines réalités que le SNES-FSU dénonçait depuis longtemps.

Le syndicat doit poursuivre son information auprès des collègues du "piège" du CNR en ce qui concerne les "projets innovants", pour ne pas succomber à la promesse de moyens. Quant à l'insistance sur "les fondamentaux" demandée par le ministre, il faudrait en poser la définition ou la pertinence, ce qui

supposerait de reprendre à bras le corps le chantier de la culture commune de ce début de XXI<sup>e</sup> siècle.

Les annonces faites sur le collège nous obligent à ouvrir d'urgence un chantier sur l'accompagnement scolaire ou, a minima, à faire connaître notre position sur la question : si c'est aux enseignant·es de s'occuper de cela (ce qui n'a pas toujours été le cas), alors l'aide doit être en lien avec les contenus, et ne pas se concentrer uniquement sur des prétendus "méthodes" interdisciplinaires ou universelles ou sur le "comportement", dans une logique de remédiation. L'aide doit également se penser en amont des difficultés et les créneaux pour sa mise en place doivent être débattus. L'intervention de professeur·es des écoles rappelle également les dérives vécues en ECLAIR (échanges de service, menaces sur le statut...). Les Sixièmes "tremplin" ne doivent pas être déjà généralisées. Un mot d'ordre et des actions communs sur le sujet avec le SNUIPP s'imposent. Quant à la fin de la technologie en Sixième, elle risque de rouvrir le débat sur l'EIST. Le travail sur le "parcours avenir" qui avait été annoncé par le MEN doit aussi être très vite clarifié, à l'heure où les DHG tombent et sont, une fois de plus, en-dessous des attentes des équipes et des besoins. Une campagne d'opinion sur les effectifs, la formation, les programmes et les attendus, les pressions hiérarchiques sur la pédagogie est donc elle aussi nécessaire.

En lycée, les épreuves de spécialité en mars, malgré leurs pseudo "programmes resserrés" continuent de poser problème. En plus de la [pétition](#) intersyndicale, le SNES-FSU doit proposer un modèle de motion pour permettre aux équipes de remettre la problématique dans le paysage et donc de continuer d'informer les parents et de dénoncer l'absurdité pédagogique que représentent ces épreuves à cette date. Le SNES-FSU doit également informer sur les contours d'un éventuel boycott des épreuves.

## **Extrême-droite**

Notre travail de dénonciation des idées d'extrême droite doit également se poursuivre. Éric Zemmour et son collectif "Protégeons nos enfants" a pour objectif de mener une bataille contre "l'immigrationnisme" et "l'égalité des sexes" à l'école. Les collègue·s intimidé·es doivent recevoir notre proposition de soutien et le ministère doit protéger ses personnels.

La récente agression de la communauté kurde à Paris montre que la bataille contre le racisme est loin d'être gagnée. La résurgence des idées d'extrême droite n'est l'apanage ni des Trumpistes ni des néo-fascistes italien·nes mais bien une gangrène qui prospère dans un contexte de précarisation généralisée.

Selon J.M Pernot (11/12/2022), "un des contrepois idéologiques possibles à l'extrême droite, c'est l'unité du mouvement syndical" contre ces idées. Pour ce faire, il faut commencer à porter de nouveau le slogan "travailleur·euse·s français·es / immigré·es, mêmes combats !". La période l'exige.